



ATTESTATION D'APTITUDE A LA MANIPULATION DE LIQUIDES FRIGORIGENES

2019—2020

OBJECTIFS DE LA FORMATION

La réglementation en vigueur impose à tous les personnels manipulant des fluides frigorigènes ou intervenant sur des équipements de réfrigération, de climatisation et/ou de pompe à chaleur, d'être en possession d'une attestation d'aptitude.

L'ORT Toulouse a été certifié par le Bureau Veritas comme organisme évaluateur pour la passation de l'attestation d'aptitude pour les catégories I à IV :

- Catégorie I : Contrôle d'étanchéité, maintenance et entretien, mise en service, récupération des fluides de tous les équipements de réfrigération, de climatisation et de pompe à chaleur
- Catégorie II : Maintenance et entretien, mise en service, récupération des fluides des équipements de réfrigération, de climatisation et de pompe à chaleur contenant moins de 2 kg de fluide frigorigène et contrôle d'étanchéité des équipements de réfrigération, de climatisation et de pompe à chaleur
- Catégorie III : Récupération des fluides des équipements de réfrigération, de climatisation et de pompe à chaleur contenant moins de 2 kg de fluide frigorigène
- Catégorie IV : Contrôle d'étanchéité des équipements de réfrigération, de climatisation et de pompe à chaleur

DUREE : De 1 à 4 jours

PROGRAMME DE LA FORMATION

Règlementation des fluides

- Introduction à la réglementation en vigueur
- Les fluides et l'historique de la réglementation
- L'impact de la réglementation sur l'environnement
- La gestion des fluides frigorigènes
- Le suivi de l'étanchéité

Fluides Frigorigènes

- Caractéristiques des fluides
- Le diagramme enthalpique
- Les rapports pression / température
- Les types de compresseurs
- Les pressostats
- Les vannes de régulation et de services
- Les méthodes de charge et de récupération des fluides

Manipulation Réglages

- Groupe de condensation
- Repérage des évaporateurs
- Réglages et contrôles préalables
- Ouverture d'un circuit frigorifique
- Récupération des fluides
- Contrôles d'étanchéité et de fonctionnement
- Reporting des opérations réalisées

EVALUATION

Evaluation formative en continue

Validation théorique sur QCM, validation pratique par des manipulations sur équipements

VALIDATION

La formation est sanctionnée par l'obtention de l'attestation d'aptitude conformément à l'arrêté du 13 octobre 2008 relatif à la délivrance des attestations d'aptitude prévues à l'article R.543-106 du de l'environnement.

NOTRE APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Echanges avec des professionnels,
Ouverture sur le monde de l'entreprise
Partage et la coopération entre apprenants
Travail en mode projet : la pratique et
l'appropriation des connaissances par la mise en situation réelle de travail

SESSIONS

ORT Colomiers

Du 04/06/2019 au 06/06/2019

Du 04/11/2019 au 06/11/2019

PREREQUIS ET MODALITES

Maîtriser les connaissances en froid, régulation, maintenance et entretien
Savoir mettre en service des climatiseurs ou des PAC aérothermiques
Entretien individuel de motivation

NOTRE PUBLIC

Demandeurs d'emploi
Contrats de sécurisation professionnelle (CSP)
Salariés au titre du Plan de Formation et du Compte Personnel de Formation (CPF)